

Introduction
Des équations impossibles ?

Jean-Marie Harribey

Le philosophe états-unien Michael Walzer, spécialiste de la question de la justice, déclare : « La justice exige la défaite du Hamas, pas la vengeance contre les Palestiniens »¹. Mais la défaite du Hamas est équivalente à la victoire d'Israël. Or, comme la victoire d'Israël est obtenue par le massacre des Palestiniens, cette déclaration n'a pas de sens. Le débat sémantique surréaliste en France sur la qualification de la tuerie organisée par le Hamas le 7 octobre en a-t-il un ? Rien n'est moins certain. Les historiens diront plus tard s'il s'agissait d'un acte de crime de guerre contre une population civile, de génocide ethnique et culturel contre « le » juif, ou de terreur absolue et aveugle contre l'Humain. Pour l'heure, c'était certainement tout cela à la fois. Au nom d'une cause dont on ne peut pas vraiment croire qu'elle a été servie par cet acte. Une cause qui n'était pas sans causes. Gaza transformée en prison à ciel ouvert, cela a été dit cent fois ; la Cisjordanie mitée par l'avancée permanente de la colonisation israélienne ; partout une population palestinienne enfermée, piétinée, humiliée et régulièrement assassinée. Des gouvernements israéliens toujours plus à droite refusant le principe même de deux États indépendants et souverains. Une Cour pénale internationale au sein de laquelle aucune plainte n'est instruite. Une communauté internationale reniant son propre droit, qui n'arrive pas à comprendre que, si toute population a droit à un État souverain et protecteur – Palestiniens comme Israéliens – l'affaire est viciée dès qu'un État n'est pas un État de droit mais un État à fondement religieux, qui s'ingénie périodiquement à rendre impossible la

réouverture d'une négociation, et dès que l'opposant islamiste ne veut lui non plus d'un État laïque.

Dès lors, la porte est grande ouverte pour tous les fondamentalismes religieux extrémistes. C'est dans cette porte que se sont engouffrés le fondamentalisme de l'État d'Israël et le fondamentalisme islamiste, pendant que l'Autorité palestinienne était progressivement démonétisée. D'un côté, en organisant un pogrom, donc ouvertement antisémite, la négation de l'adage selon lequel la fin ne justifie pas les moyens, avec une anticipation de la réaction sanglante souhaitée de l'adversaire ; de l'autre, la loi du talion à la puissance dix.

Devant la catastrophe sans nom – un carnage contre les Gazaouis répondant à un autre carnage du Hamas –, le gouvernement français n'a pas appelé d'emblée le gouvernement israélien à un cessez-le feu immédiat et a demandé seulement une « pause humanitaire ». Comme si l'humanité avait simplement besoin d'un temps de pause dans la négation de son... humanité. Aussi indécent qu'irresponsable, le président Macron n'a aucune vision. Et l'équation telle que la posent tous les gouvernements occidentaux, aux États-Unis, dans l'Union européenne, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne, etc., est insoluble.

L'équation de la transition écologique se présente-t-elle sous de bons auspices ? Notre revue avait prévu de consacrer ce numéro à la planification de la bifurcation écologique. Mais la situation internationale créée par la guerre meurtrière en Palestine nous a poussés à préparer deux dossiers, le second étant celui prévu sur la planification écologique. Il

¹ Entretien réalisé par Martin Legros, *Philosophie magazine*, n° 174, novembre 2023.

s'avère que, là aussi, l'impéritie, le je-m'en-foutisme, l'aveuglement de classe, voire le cynisme, des gouvernements, particulièrement celui de la France, rendent la stratégie de transition vouée à un point mort, pour un temps dont on ne voit pas le terme. Alors que la catastrophe écologique est déjà là en termes de changement du climat, de tempêtes, d'inondations, d'incendies et aussi en termes d'épuisement de la biodiversité et des ressources, on voit mal comment la COP 28 qui s'ouvre à Dubaï va rattraper les ratés des 27 premières COP. Une COP qui sera présidée par le sultan Ahmed Al-Jaber, chef de la compagnie pétrolière émiratie ADNOC ! C'est dire...

Le premier dossier sur la Palestine s'ouvre par un article très documenté de Janette Habel qui propose un retour historique sur la création de l'État d'Israël pour montrer que ce ne fut pas une décision coloniale comme une autre puisqu'il s'agissait d'abriter les sans-abris juifs après la Shoah. Elle montre aussi que la préméditation de la terreur antisémite du Hamas ne fait aucun doute. Elle souligne l'erreur politique d'une certaine gauche et extrême gauche en France qui refusent de qualifier l'attaque terroriste du Hamas. Ni ce dernier ni Netanyahu ne veulent la coexistence de deux États. La seule voie possible serait de tenir compte de l'hétérogénéité de la société israélienne et de celle de la population palestinienne, ce qui « suppose un État israélien comportant une minorité arabe et un État arabo-palestinien comprenant une minorité juive ».

L'historienne Sophie Bessis se saisit du drame qui se joue entre Israël et la population de Gaza pour rappeler que toutes les guerres « asymétriques » qui se sont déroulées depuis la fin de la Seconde guerre mondiale ont vu la victoire du faible et la défaite du fort. D'où l'illusoire protection qu'entend construire Israël en postulant que « la force prime sur le droit ».

Pierre Khalfa confirme ce point de vue en revenant sur l'histoire de la conquête de son indépendance par l'Algérie. Malheureusement « dès qu'un conflit armé se

déclare, il est vain de penser que les populations civiles pourront être épargnées. » « Ce constat n'empêche pas, sauf à tomber dans la barbarie, de tout faire pour que le droit international en temps de guerre soit respecté par les belligérants. C'est en théorie le rôle de la communauté internationale. » Mais, on l'a dit, celle-ci ne joue pas son rôle.

Le politiste Bertrand Badie clôt ce court dossier par une analyse de la situation internationale marquée par un changement du mode de conflictualité dans le monde. Aujourd'hui, ce sont moins des guerres entre États cherchant à assurer leur souveraineté naissante, comme ce fut le cas surtout depuis le XVII^e siècle, qui se résolvent par un rapport de puissance. C'est de plus en plus la force de ceux qui se mobilisent hors de toute médiation politiquement prescrite par un ordre gouvernemental qui provoque les bouleversements et les révolutions : « L'élément central de cette transmutation tient au statut même du combattant et à cette énergie sociale qui relie sa force non plus principalement à ses ressources militaires, mais au rapport complexe qui le relie à la population. »

Le second dossier de ce numéro porte sur la planification de la bifurcation écologique. Dans un premier texte, Geneviève Azam montre que le projet de construction de l'autoroute A69 entre Casertres et Toulouse va à l'encontre de toute considération écologique. Même s'il s'agit d'un tracé court, il symbolise complètement l'acharnement à perpétuer un mode de développement ravageur, au mépris de toute aspiration populaire. Au prétexte d'une promesse de désencastrement des zones rurales alors que la preuve a été maintes fois apportée qu'une autoroute – comme un TGV – exclut tout ce qui n'est pas grande métropole sur son trajet. Et, une fois de plus, avec une totale inconscience des autorités locales.

Jean-Marie Harribey procède à un état des lieux de la planification écologique au sein de l'Union européenne et en France. Le bilan est hélas vite tiré. La Commission européenne, qui s'était tant glorifiée de

lancer son Green Deal – le Pacte vert – il y a deux ans, vient de multiplier les renoncements à aller de l'avant. Poussée par plusieurs gouvernements, dont celui de France, elle a appuyé sur le bouton « pause » – authentique ! Dans notre pays, c'est la même chose : les annonces sur la planification à la française sont un trompe-l'œil. L'électrification générale de la société ne suscite aucune discussion, pas plus que la poursuite du programme nucléaire, cela semble aller de soi. Le modèle agricole n'est pas modifié d'un gramme de glyphosate. Et le président déclare qu'il aime la bagnole.

L'engouement monte dans le débat public pour vanter les mérites de la carte carbone individuelle échangeable sur le marché. L'ingénieur Benoît Cogné propose une critique radicale de cette proposition qui ne pourrait que prolonger la tendance à confier au marché notre destin. Sans compter l'aggravation des inégalités qui en résulterait parce que les pauvres devraient vendre leurs droits au carbone pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels.

La Commission écologie-société d'Attac a publié au printemps dernier un document en faveur de la création d'une branche de la Sécurité sociale de l'alimentation. Comme cette proposition n'a jamais été discutée dans l'ensemble de l'association, ni fait l'objet d'une décision, nous avons décidé d'initier dans notre revue le débat. Nous avons demandé à Tanguy Martin, qui lui est favorable, d'en présenter l'enjeu, les modalités et les bienfaits attendus par ses partisans, notamment favoriser « un nouveau contrat social alimentaire ». Pierre Khakfa passe ensuite en revue les principales questions non résolues par cette proposition qui part d'une bonne intention mais qui n'est pas forcément une bonne solution : le modèle de production agricole ne serait

vraisemblablement pas modifié et on retrouverait les impasses du revenu universel.

L'économiste Patrice Grevet poursuit une réflexion commencée dans plusieurs numéros précédents des *Possibles*. Faire de la gestion démocratique des grandes entreprises et des intermédiaires un but et un moyen de la bifurcation du système productif vers la transition écologique. Tout plaide dans ce sens. D'abord, il y a les leçons de l'histoire. Ensuite, il faut en finir avec le mot d'ordre néolibéral de la valeur pour l'actionnaire et la libre circulation des capitaux. Et il s'agit, par la gestion démocratique, de donner un sens au travail.

L'économiste Sylvie Ferrari, auteure d'un livre récent, propose une lecture de l'œuvre du mathématicien-économiste Nicholas Georgescu-Roegen qui a introduit dans la discipline économique la loi de la thermodynamique dite de l'entropie. Celle-ci montre que l'humanité est contrainte par la quantité de matière et d'énergie utilisable. Pour cette raison, Georgescu-Roegen est considéré comme le grand théoricien de la décroissance.

Enfin, Jacques Rigaudiat propose une recension du livre de Harry Bernas, *Les merveilleux nuages, Que faire du nucléaire ?* Il en présente un résumé fidèle au moment où la France se prépare à prolonger la durée de vie de ses anciennes centrales nucléaires et aussi à lancer un nouveau programme de six EPR2. S'il partage certaines craintes de l'auteur, Jacques Rigaudiat fait cependant remarquer quelques raccourcis dus, selon lui, à la ferveur militante de l'auteur, qui peut perturber les démonstrations scientifiques.

Hors dossier, nous présentons un point d'étape sur la discussion engagée avec le Conseil d'administration d'Attac au sujet de l'avenir de la revue *Les Possibles*.